

LIVRET D'ACCUEIL DU PERSONNEL



Comprendre l'essentiel à son arrivée

SOMMAIRE

Présentation de l'établissement
p.03

**Guide des Droits et
Engagements du Personnel**
p.16

**Guide des informations
pratiques du Personnel**
p.21

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le mot du directeur	04
Dates historiques	05
Chiffres clés	06
Carte régionale	07
Plans de situation	08
Organigramme de direction	13
Organisation des pôles	14

LE MOT DU DIRECTEUR



Directeur du Centre Hospitalier de
Châteaubriant-Nozay-Pouancé



Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre établissement.

Le Centre Hospitalier de Châteaubriant-Nozay-Pouancé est attaché à remplir ses missions de service public, et le patient représente sa première préoccupation.

Ce livret d'accueil a été conçu comme un outil simple et convivial pour vous aider à vous intégrer dans le quotidien de nos équipes.

Vous y trouverez de nombreuses informations pratiques afin de vous guider durant vos premières semaines parmi nous.

N'hésitez pas à questionner, selon le sujet, vos collègues, votre cadre ou la direction ; la qualité du travail dépend beaucoup de la confiance et des échanges entretenus au sein de l'établissement.

Bienvenue parmi nous.

Eric MANOEUVRIER



DATES HISTORIQUES



● Fusion

Les trois centres hospitaliers de Châteaubriant, Nozay et Pouancé fusionnent.



● Groupement hospitalier de territoire

Création du Groupement Hospitalier de Territoire de Loire-Atlantique (GHT 44), dont le CHU de Nantes est l'établissement support.

CHIFFRES CLÉS

2022

Capacité

- Nombre de lits et places : **787**



Urgences

- Nombre de passages aux urgences : **23 083**



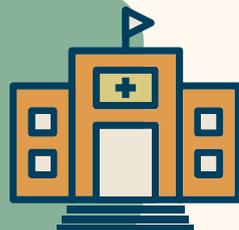
Budget

- Recettes : **88 668 485 €**



Séjours

- Nombre de séjours : **10 522**



Effectif
non - Médical
1030

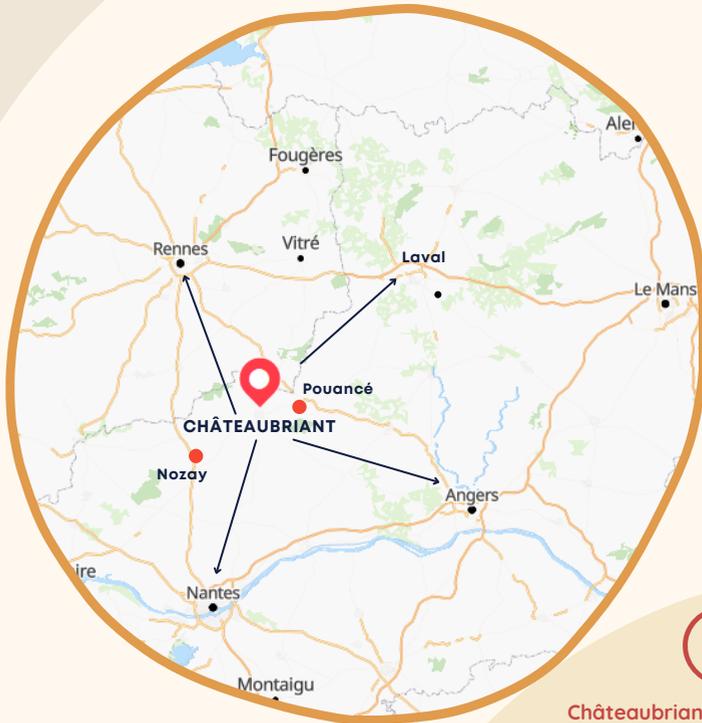


Effectif
Médical
100



CARTE RÉGIONALE

Repérez les distances et trouvez facilement nos sites pour planifier vos trajets en toute tranquillité.



Châteaubriant est accessible en tram-train depuis Nantes

Châteaubriant ↔ Nozay 30 min

Châteaubriant ↔ Pouancé 20 min

Pouancé ↔ Nozay 50 min

Châteaubriant ↔ Nantes 1h10 min

Châteaubriant ↔ Rennes 1h00

Châteaubriant ↔ Angers 1h20 min

Châteaubriant ↔ Laval 1h15 min

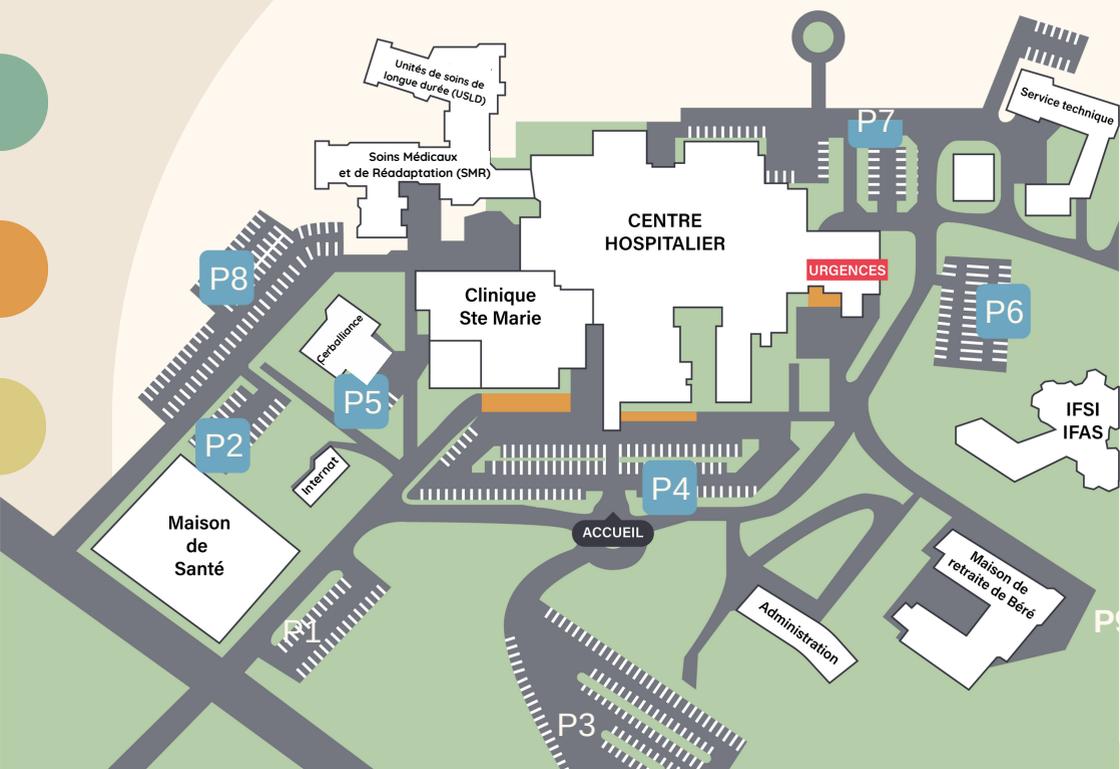
Nantes ↔ Nozay 40 min



PLAN DE SITUATION

Châteaubriant - Pôle Choisel

9 Rue de Verdun, 44110 - Châteaubriant

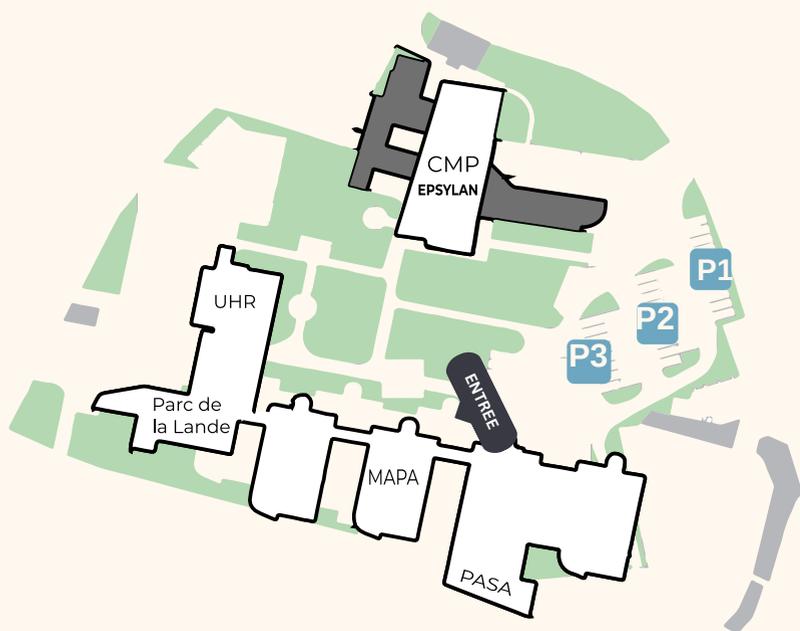


- | | |
|---|---|
|  Espaces verts |  Parking du CH |
|  Bâtiments |  Arrêt minute |

PLAN DE SITUATION

Châteaubriant - MAPA

Rue Denieul et Gastineau, 44110 - Châteaubriant



 Espaces verts

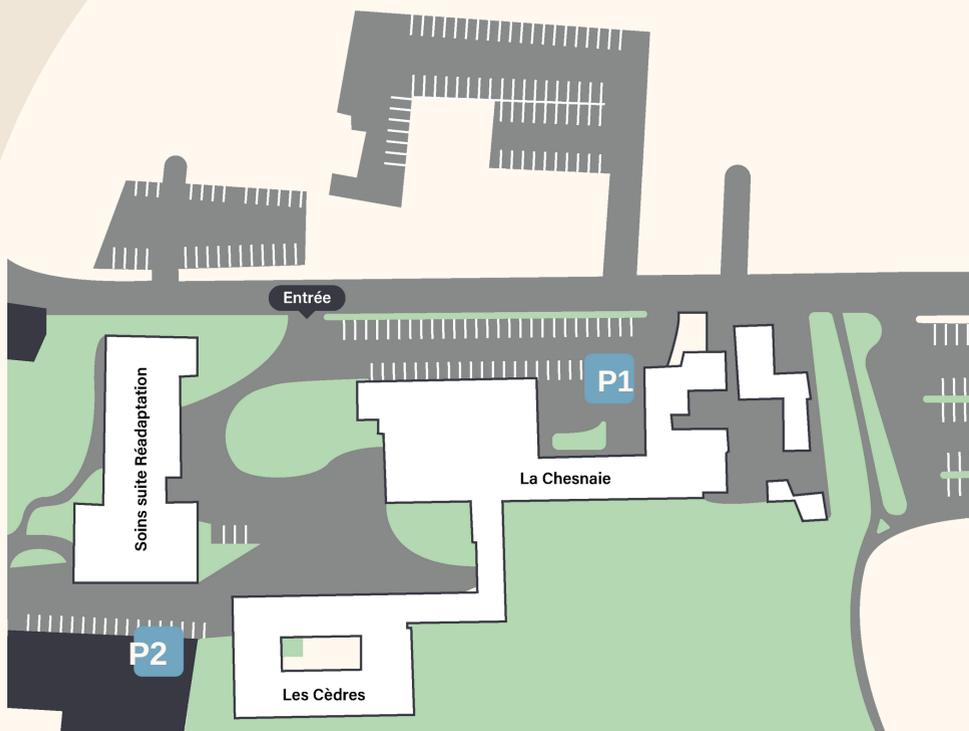
 Parking du CH

 Bâtiments

PLAN DE SITUATION

Nozay

1 route de Nort sur Erdre, 44170 - Nozay



Espaces verts



Parking du CH

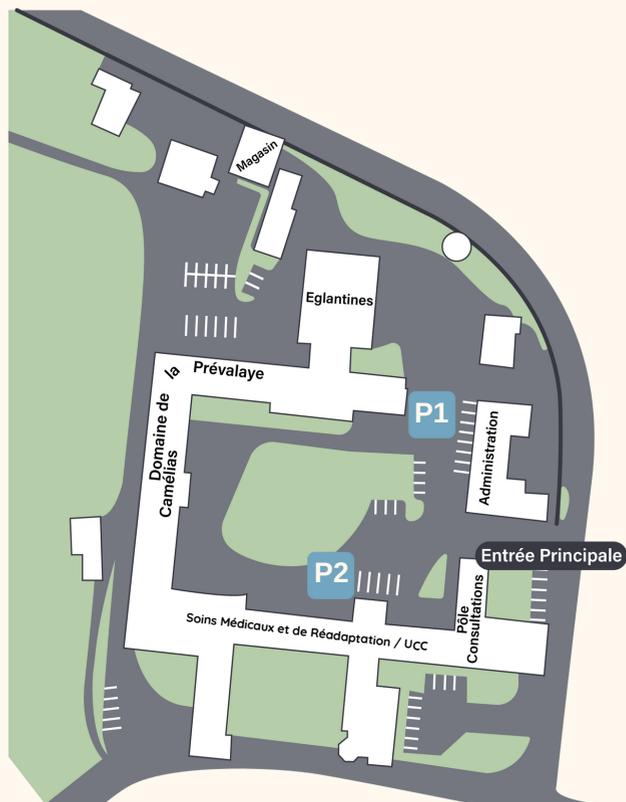


Bâtiments

PLAN DE SITUATION

Pouancé - Centre Ville

1 Boulevard de la Prévalaye, 49420 - Ombrée-d'Anjou



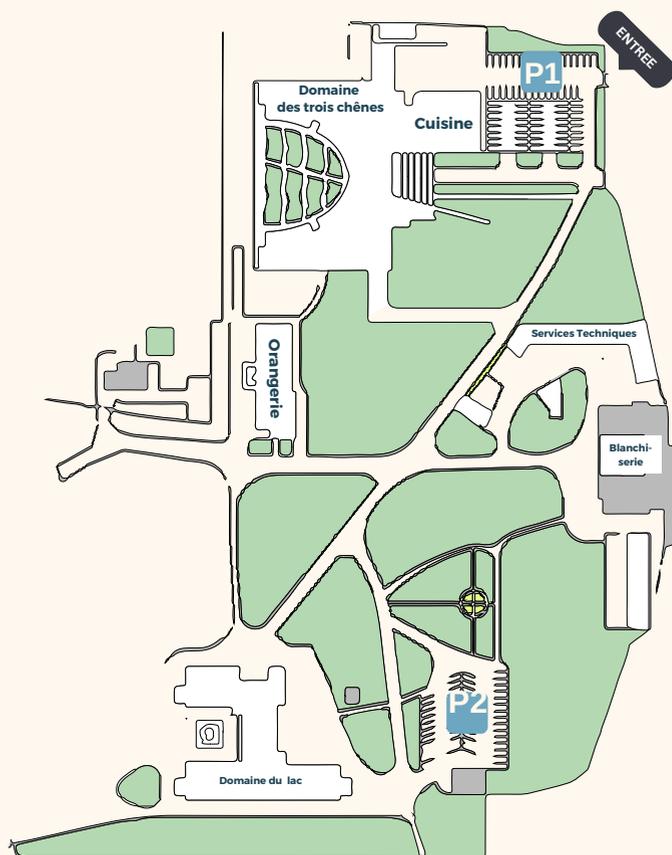
 Espaces verts

 Parking du CH

 Bâtiments

PLAN DE SITUATION

Pouancé - Site de Tressé
52 rue de Tressé, 49420 Ombree-d'Anjou



 Espaces verts

 Bâtiments

 Parking du CH

ORGANIGRAMME DE DIRECTION

Direction générale

Eric MANOEUVRIER

Direction des ressources humaines
et des relations sociales

Suzanne WANTZ

Direction des achats, de la logistique,
de la communication et des projets

Sarah EVANO

Direction des finances et
de la patientèle

Sébastien HUMEAU

Direction des services numériques

Thierry DUMOULIN

Direction des services techniques
et des travaux

Vincent BUHOT

Direction des affaires générales

Christine MERCIER

Direction des soins, de la qualité, de
la gestion des risques et de la
relation avec les usagers

Jean-Benoît DAVIAUD

Direction des affaires médicales

Céline REUZE

ORGANISATION DES PÔLES

Pôle 1 : Médecine Court Séjour (MCS)

Ce pôle comprend les urgences, la médecine polyvalente, la gastro-entérologie la permanence d'accès aux soins de santé, l'unité de surveillance continue (USC), les hôpitaux de jour de médecine, la cardiologie, l'unité de soins intensifs cardiologiques (USIC), l'hôpital de jour SSR cardiaque, et les explorations fonctionnelles.

Cheffe de pôle : Anne SONNIC
Cadre de pôle : Corinne POIRIER
Directrice référente : Sarah EVANO

Pôle 2 : Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR)

Ce pôle comprend le SMR polyvalent, les hôpitaux de jour SSR, le plateau technique de rééducation, et l'unité cognitivo-comportementale (UCC).

Cheffe de pôle : Samar SALIM
Cadre de pôle : Jessy BROCHARD
Directrice référente : Suzanne WANTZ

Pôle 3 : Femme Mère Enfant (FME)

Ce pôle comprend la maternité, la pédiatrie, la néonatalogie et le centre de santé sexuelle.

Cheffe de pôle : Ysabelle MORIAUX
Cadre de pôle : Béatrice MARCHAND
Directrice référente : Christine MERCIER

ORGANIGRAMME DES PÔLES

Pôle 4 : Gériatrie (GER)

Ce pôle comprend les Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et les Unités de Soins de Longue durée (USLD).

Chef de pôle : Benjamin LOSFELD
Cadre de pôle : Valérie DOUSSIN
Directeur référent : Jean-Benoît DAVIAU

Pôle 5 : Services Médico Techniques (SMT)

Ce pôle comprend l'anesthésie, le bloc opératoire, le dépôt de sang, l'imagerie médicale, la pharmacie, l'équipe opérationnelle d'hygiène, les soins de support, le transport des usagers, l'interface avec le laboratoire, et La coordination des risques associés aux soins.

Cheffe de pôle : Julie QUENTEL
Cadre de pôle : Marielle CHARON
Directeur référent : Thierry DUMOULIN

Pôle 6 : Ressources

Ce pôle comprend les fonctions supports. cf organigramme de direction.

Directrice référente : Christine MERCIER
Cadre référente : Stéphanie DUJOUR-LETOURNEUR

GUIDE DES DROITS ET ENGAGEMENTS DU PERSONNEL

Vos droits	16
Vos engagements	18

VOS DROITS



Liberté d'expression

Nous nous engageons à ce que vous puissiez vous exprimer sur le contenu, les conditions d'exercice et l'organisation de votre travail.



Liberté d'opinion

Nous nous engageons à respecter vos opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses.



Droit de protection

Nous nous engageons à vous protéger dans l'exercice de votre travail contre les violences, outrances, injures ou diffamations dont vous seriez victime.



Liberté syndicale

L'organisation syndicale présente au sein de l'établissement est la CFDT.



Temps de travail

Nous nous engageons à respecter le guide de gestion du temps de travail, notamment en matière de congés et de repos.

VOS ENGAGEMENTS



Neutralité – Principe de laïcité

Vous vous engagez à garder sous silence vos opinions politiques et religieuses sur le lieu de travail.



Respect des personnes et de la dignité

Vous vous engagez à adopter un comportement courtois et discret envers les patients et leurs familles.



Secret professionnel

Vous vous engagez à ne pas consulter les dossiers des patients que vous n'avez pas en charge, et à ne divulguer aucune information personnelle concernant des patients, à garder le silence sur ce que vous voyez ou entendez dans l'exercice de vos fonctions.



Réserve

Vous vous engagez à ne pas tenir des propos critiques concernant l'établissement en présence de patients ou à l'extérieur de l'hôpital.



Indépendance – non-cumul d'emploi

Vous vous engagez à avoir une indépendance totale vis-à-vis de tout intérêt privé et à solliciter une autorisation pour tout cumul d'activité souhaité.

VOS ENGAGEMENTS



Obéissance

Vous vous engagez à vous conformer aux instructions reçues de vos supérieurs, sauf si l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre l'ordre public.



Présence

Vous vous engagez à assurer la continuité du service public en arrivant à l'heure et en attendant que la relève soit assurée pour repartir.



Téléphone portable & réseaux sociaux

Vous vous engagez à ne pas utiliser de téléphone portable personnel pendant le temps de travail, sauf en cas de nécessité professionnelle.

Vous vous engagez également à ne pas publier sur les réseaux sociaux des informations relatives à l'organisation du CH CNP ou pouvant compromettre son image, son personnel, ou ses patients/résidents.



Codes informatiques

Vous vous engagez à ne pas céder vos droits d'accès personnels pour assurer la qualité et la sécurité du système d'information.

VOS ENGAGEMENTS



Gratifications

Vous vous engagez à ne pas accepter de pourboires ou de gratifications (sommés d'argent, biens de valeur) pour l'exercice de vos fonctions.



Tabagisme et alcool

Vous vous engagez à ne pas introduire des boissons alcoolisées dans l'établissement et à ne pas travailler en état d'ivresse ou sous l'emprise de toxiques. Vous vous engagez également à ne pas fumer dans les locaux du CH CNP et à respecter le dispositif "lieu de santé sans tabac".



Hygiène

Les infections nosocomiales constituent un risque majeur de complications pour les patients pris en charge à l'hôpital. Pour les éviter, réalisez régulièrement une friction de vos mains avec une solution hydroalcoolique.



Sécurité incendie

En cas de feu ou de fumée, prévenez immédiatement le Service de Sécurité Incendie et appliquez les consignes générales affichées. Par ailleurs, il est rappelé que les portes issues de secours ne doivent jamais être encombrées et qu'il est formellement interdit de bloquer ouvertes les portes des locaux à risques.



Vaccination

Vous vous engagez à privilégier le suivi des recommandations (ex : vaccination Covid-19, grippe saisonnière).

GUIDE DES INFORMATIONS PRATIQUES DU PERSONNEL

Carrière	22
Informations pratiques	24
Contacts Utiles	26

CARRIÈRE

PERSONNEL NON MÉDICAL

EVALUATION

Un entretien annuel avec votre supérieur hiérarchique doit vous permettre de faire le point sur votre activité et de fixer des objectifs pour l'année suivante. C'est également le moment d'évoquer vos besoins en formation et vos attentes professionnelles.

Une évaluation est également réalisée avant la fin de la période d'essai ou à l'issue de chaque contrat de travail si vous êtes contractuel. N'hésitez pas à prendre les devants en sollicitant votre cadre pour anticiper le renouvellement de votre contrat.

MOBILITE INTERNE

La mobilité interne permet de vous offrir des possibilités de changement de poste et d'évolution professionnelle au sein de l'établissement. Elle est ouverte à tous sous condition d'ancienneté.

FORMATION

Vous avez la possibilité de participer à des actions de formation dans le but de maintenir et d'améliorer vos qualifications professionnelles.

L'établissement finance par ailleurs chaque année des formations diplômantes (études promotionnelles) auxquelles vous pouvez prétendre.

AVANCEMENT

Le déroulé de votre carrière en tant que titulaire suit la grille dans laquelle vous êtes placé et dépend de votre ancienneté.

Un avancement équivalent est accordé aux contractuels en CDI.

CARRIÈRE

PERSONNEL MÉDICAL

FORMATION

Le Développement Professionnel Continu permet le maintien et l'actualisation des connaissances et compétences ainsi que l'amélioration des pratiques : vous disposez de jours de droits à la formation continue, et le Centre Hospitalier s'attache à financer vos départs en formation, qualifiantes (DIU, DU) ou autres formations (congrès, formations courtes).

Vous trouverez le formulaire de demande sous l'intranet, il doit être validé par votre chef de service, puis votre chef de pôle, et est transmis à la DAM pour validation.

CARRIÈRE

Le Centre Hospitalier dispose de postes de Praticien Hospitalier (PH). Vous positionner sur un poste de Praticien Hospitalier vous permet de progresser dans la grille de rémunération selon votre ancienneté, et de bénéficier de la prime d'indemnité de service public exclusif, si vous n'exercez pas d'activité libérale.

Vous pouvez évoquer votre souhait de postuler sur un poste de PH à votre chef de service, puis à la Direction des Affaires Médicales.

ENTRETIEN ANNUEL

Un entretien annuel est organisé avec votre chef de service pour échanger sur vos objectifs, vos activités, vos souhaits de formation, ou encore l'organisation du service.

INFORMATIONS PRATIQUES

Restaurant du personnel

Le restaurant est ouvert du lundi au vendredi de 11h45 à 14h30.

Il est situé au sous-sol du bâtiment principal du site de Châteaubriant.

Le prix des repas consommés sera directement prélevé sur votre salaire pour les titulaires et CDI.

Pour les CDD, une carte à recharger à l'accueil est mise à disposition.

Sur les sites de Pouancé et de Nozay, vous avez la possibilité de vous faire livrer un plateau repas. Pour cela, il vous faudra acheter des tickets repas auprès des secrétariats respectifs puis passer commande directement aux cuisines de site.

Transports

Bénéficiez de la prise en charge de vos frais d'abonnement de transport en commun à hauteur de 75%, du forfait mobilité durable, d'une borne de vélos électriques, du Tram-train depuis et vers Nantes, du covoiturage, etc.

Service social du personnel

Sur rendez-vous, l'assistante sociale du personnel peut vous recevoir le vendredi, et la psychologue du travail le jeudi.

Tenue professionnelle

Si vous êtes affecté dans un service de soins, aux services techniques ou à la logistique, vous disposez d'une tenue professionnelle. Elle est à retirer à la lingerie de votre site d'affectation, et son entretien est ensuite géré par l'établissement.

Hublo

Téléchargez l'application "Hublo", pour recevoir les offres de missions de remplacements non médicaux de l'établissement (code : CHCNP44).

INFORMATIONS PRATIQUES

Intranet

Vous trouverez un certain nombre de renseignements complémentaires (notes d'informations, organigrammes, annuaire, guide de gestion du temps...) sur l'intranet.

Amicale

Association gérée par des bénévoles du centre hospitalier, l'amicale propose des offres aux membres du personnel hospitalier adhérents ainsi qu'à leurs familles (activités sportives, culturelles, de loisirs et des achats attractifs).

Bien-être

Profitez notamment des séances de relaxologie (inscription auprès de Tiphaine LETORT) ou des activités proposées dans la salle de détente à Nozay (réservation auprès des cadres).

Adresse mail professionnelle

Vous disposez d'une adresse mail professionnelle nominative à activer à votre arrivée.

AGM Web

Ce navigateur web vous permet de visualiser votre planning à tout moment. Vos codes vous seront remis à votre arrivée. En cas de perte d'identifiants, ces derniers seront renvoyés sur votre boîte mail professionnelle.

Kaliweb

Vous trouverez dans ce portail documentaire les protocoles, procédures et informations relatives à la politique qualité. Vous pourrez aussi y signaler des événements indésirables si besoin. Vos codes d'accès vous seront remis à votre arrivée.

CONTACTS

En cas de besoin, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre cadre de proximité, de l'équipe des affaires médicales (personnel médical) ou de l'équipe des ressources humaines (personnel non-médical).

Référents	Nom
Egalité professionnelle	Stéphanie DUJOUR-LETOURNEUR
Laïcité	Christine PENNETIER
Handicap	Laëtitia JEANNIN
CGOS	Céline COGIARD

L'intégralité des contacts est disponible sur l'intranet

SUIVEZ LES ACTUALITÉS



Facebook



Linkedin



**Site
Internet**



**Ne ratez aucun moment !
Flashez le QR code pour rejoindre nos
réseaux et être au cœur de nos actualités.**